

BULLETIN D'ADHESION AU CONTRAT RESPONSABILITE DES DIRIGEANTS N°015402472 / M2072

A nous retourner par fax au 04.75.56.19.55.

Le Souscripteur confirme que les caractéristiques suivantes sont respectées : Oui Non

- **Forme juridique :** SCOP/EURL/SARL/SAS/Entreprise Individuelle / SELARL/SELAFA/SA/SCP
- **Capitaux propres et Résultat net du Souscripteur et de chacune de ses Filiales positifs au cours du dernier exercice comptable.**
- **Absence de réserves émises par les Commissaires aux Comptes durant les deux derniers exercices comptables,**
- **Plus de deux années d'existence,**
- **Non cotée en bourse, et ne pas avoir de société de capital d'investissement comme actionnaire.**

NOM OU DENOMINATION SOCIALE

ADRESSE :

DATE DE CREATION :

NUMERO SIREN :

FORME JURIDIQUE :

ADHERENT U.N.G.E. : OUI NON **Numéro d'adhérent** :

ELEMENT FINANCIERS CONSOLIDES :

Année de référence (dernier exercice clos) Devise de référence : €	
Chiffre d'Affaires	

OBJET DE LA GARANTIE : prendre en charge en lieu et place des Assurés, les Frais de défense ainsi que les Conséquences Pécuniaires des Réclamations introduites et/ou poursuivies, en Europe, à leur encontre pendant la Période d'Assurance ou la Période Subséquente mettant en jeu leur responsabilité civile et/ou pénale et fondée sur toute Faute.

PLAFOND DES GARANTIES & PRIMES ANNUELLES PREFERENTIELS (TTC) :

Limite de garantie par sinistre, par période d'assurance par cabinet de Géomètre Expert :	1.500.000 €
Prime TTC par Cabinet de Géomètre Expert adhérent U.N.G.E. :	350 €
Prime TTC par cabinet de Géomètres experts non adhérent U.N.G.E. :	500 €

TEXTE DE GARANTIE : Generali _RDD_ Geomètres Experts.

FRANCHISES :

- Faute Non Séparable : 15% du montant du sinistre couvert

PERIODE D'ASSURANCE : 1 an en Tacite Reconduction avec un préavis d'1 mois

DATE D'EFFET : date de la signature de la présente demande de garantie.

DATE D'ECHEANCE : 1^{er} JANVIER

Le Souscripteur a-t-il connaissance, après enquête, et renseignements pris auprès de ses Filiales et Participations :

1. de toute **Réclamation** en cours amiable ou judiciaire introduites à l'encontre des Dirigeants du **Souscripteur**, de ses **Filiales** et/ou **Participations** ? Oui Non
2. de **Faute**, faits ou circonstances susceptibles de donner lieu à une **Réclamation** au titre d'un contrat Responsabilité des Dirigeants ? Oui Non
3. de toute procédure, judiciaire, amiable ou administrative à l'encontre du **Souscripteur**, de ses **Filiales** et/ou **Participations** susceptibles s'aboutir, directement ou indirectement, à une **Réclamation** au titre d'un contrat d'Assurance Responsabilité des Dirigeants ? Oui Non

Si oui à l'un des 3 points ci-dessus, merci de préciser par annexe

IMPORTANT : DECLARATION DU PROPOSANT :

Le **Souscripteur** dûment représenté par le soussigné et se portant fort de ses **Filiales, Participations** et **Assurés** déclare qu'à sa connaissance les déclarations ci-dessus sont exactes, complètes et sincères. En cas de modification de ces informations entre ce jour et la date de prise d'effet du contrat, le soussigné s'engage à en informer l'**Assureur**, qui se réserve alors le droit de modifier son offre. Les dites informations font partie intégrante du contrat. Conformément aux articles L.113.8 et L.113.9 du Code des Assurances, le contrat d'assurance est nul en cas de réticence ou de fausse déclaration intentionnelle de la part de l'Assuré, si cette réticence ou cette fausse déclaration change l'objet du risque ou en diminue l'opinion pour l'Assureur, alors même que le risque omis ou dénaturé par l'Assuré a été sans influence sur le Sinistre.

Le **Souscripteur** déclare avoir pris connaissance, accepté et resté en possession des Conventions Spéciales, Générales et de la Fiche d'Information relative au fonctionnement des garanties « responsabilité civile » dans le temps, correspondant au contrat mentionné sous la rubrique « texte de garantie », jointes au présent « questionnaire proposition demande de prise de garantie »

Fait à _____, le _____